

GeNeuro conclut un contrat de financement de €7.5 millions avec son actionnaire GNEH, filiale de l'Institut Mérieux

- Confirmation du soutien de l'Institut Mérieux, actionnaire historique de GeNeuro, facilitant la finalisation de la stratégie de financement en 2019
- Poursuite des discussions avec des acteurs du secteur pharmaceutique en vue d'un partenariat pour le développement de GNbAC1 dans la sclérose en plaques

Genève, Suisse, le 20 décembre 2018 – 17h45 CET – GeNeuro (Euronext Paris : CH0308403085 - GNRO), société biopharmaceutique qui développe de nouveaux traitements contre les maladies neurologiques et les maladies auto-immunes, telles que la sclérose en plaques (SEP) ou le diabète de type 1, annonce aujourd'hui la signature d'un contrat de financement avec GNEH, filiale de l'Institut Mérieux mettant à disposition une ligne de crédit de 7,5 M€.

Jesús Martin-Garcia, Président-Directeur Général de GeNeuro, déclare : « Cette ligne de crédit, qui complète nos ressources existantes, donne à GeNeuro une marge de flexibilité supplémentaire pour poursuivre sa stratégie de partenariat et de développement relative à GNbAC1 dans la sclérose en plaques et, en fonction de l'issue des discussions, pour finaliser la stratégie de financement à plus long-terme. C'est aussi la réaffirmation du soutien du Groupe Mérieux qui accompagne GeNeuro depuis sa création en 2006 ».

L'accord de financement conclu avec GNEH SAS, filiale de l'Institut Mérieux détenant 33.88% du capital de GeNeuro, met à disposition de GeNeuro une ligne de crédit de 7,5 M€. Cette ligne de crédit est activable par GeNeuro en fonction de ses besoins de liquidité jusqu'à fin mai 2019, avec une échéance de remboursement au plus tard le 30 juin 2020. En cas de tirage de la ligne de crédit, le contrat de financement comprend certains cas de remboursement anticipé, notamment en cas d'obtention par GeNeuro de financements dans le cadre de partenariats avec des tiers ou de changement de contrôle. En cas d'émission d'actions ou de titres donnant accès au capital réalisée par GeNeuro, il est également prévu que GNEH puisse souscrire partiellement ou en totalité à de tels titres par compensation avec sa créance. En fonction de l'évolution des discussions en cours entre GeNeuro et des acteurs du secteur pharmaceutique en vue d'un partenariat, la société prévoit de procéder à une telle émission avant la fin du premier semestre 2019.

En cas de tirage sur la ligne de crédit, les montants effectivement empruntés porteront intérêt à un taux annuel s'élevant progressivement jusqu'à 12% p.a. jusqu'en juin 2020.

Ce contrat de financement permet à GeNeuro de renforcer sa trésorerie existante et de prolonger ainsi sa visibilité financière au-delà de l'horizon de temps communiqué précédemment par la société, en lui permettant de couvrir l'ensemble de ses programmes en cours ainsi que ses frais de fonctionnement opérationnels au moins jusqu'à mi-2020 en l'absence de partenariat. Il offre par ailleurs une marge de flexibilité supplémentaire permettant à la Société de poursuivre sereinement ses discussions portant sur des options de partenariats pour le développement de son produit phare dans la SEP, et de finaliser sa stratégie de financement à long-terme.

En 2019, la Société prévoit ainsi de finaliser sa stratégie de partenariat dans la SEP. Pour mémoire, en mars 2018, GeNeuro et Servier ont publié des données prometteuses à 12 mois dans le cadre de l'étude clinique de phase IIb CHANGE-MS qui encouragent la société à poursuivre le développement du

GNbAC1, un anticorps monoclonal conçu pour neutraliser la protéine pHERV-W Env, afin de contrer la progression de la maladie. A la suite de nouvelles orientations stratégiques propres à Servier, ce dernier a renoncé en septembre 2018 à exercer son option de licence et à poursuivre le financement du programme dans la SEP, permettant à GeNeuro de recouvrer la totalité des droits mondiaux et d'étendre ses discussions de partenariat et d'options de développement à l'échelle mondiale.

GeNeuro poursuit également les développements cliniques de GNbAC1 dans le diabète de type 1 avec les résultats finaux à 12 mois de l'étude RAINBOW de Phase IIa attendus au début du deuxième trimestre 2019, la Société ayant déjà annoncé en septembre 2018 l'atteinte du critère principal d'évaluation de sécurité dans cette nouvelle indication.

Enfin, la Société poursuivra en 2019 son plan de développement pré-clinique d'anticorps ciblant les pHERV-K, dans le cadre du traitement de la sclérose latérale amyotrophique (SLA) ou maladie de Charcot, avec pour objectif le démarrage des essais cliniques d'ici mi-2020. Ce projet fait suite aux résultats positifs de la collaboration avec le National Institute of the Neurological Disorders and Stroke (NINDS) dans la SLA.

À propos de GeNeuro

La mission de GeNeuro est de développer des traitements à la fois sûrs et efficaces contre les troubles neurologiques et les maladies auto-immunes, comme la sclérose en plaques ou le diabète de type 1, en neutralisant des facteurs causaux induits par les rétrovirus endogènes humains (HERV), qui représentent 8% du génome humain.

Basée à Genève en Suisse, et disposant d'un centre de R&D à Lyon, GeNeuro compte 28 collaborateurs. Elle détient les droits sur 17 familles de brevets qui protègent sa technologie.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.geneuro.com

Contacts :

GeNeuro	NewCap (France)	Halsin Partners	LifeSci Advisors
Jesús Martin-Garcia	Louis-Victor Delouvrier / Mathilde Bohin (investisseurs)	Mike Sinclair (médias)	Chris Maggos (investisseurs)
Chairman and CEO	+33 (0)1 44 71 98 52	+44 20 7318 2955	+1 646 597 6970
+41 22 552 48 00	Nicolas Merigeau (médias)	msinclair@halsin.com	+41 79 367 6254
investors@geneuro.com	+33 (0)1 44 71 94 98		chris@lifesciadvisors.com
	geneuro@newcap.eu		

Déclarations prospectives : Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances de GeNeuro et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « prévoit », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de GeNeuro, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. GeNeuro décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.